



**FORMULAIRE D'ADHESION AUX CONDITIONS GENERALES  
D'OUVERTURE ET D'ADMINISTRATION DE  
COMPTE DE DEPOT EXPLOITANT MARITIME**

(En application : de la Directive 2003/87/CE du 13 octobre 2003, du Règlement délégué (UE) 2023/2904 du 25 octobre 2023 modifiant le Règlement délégué (UE) 2019/1122, de la Directive (UE) 2023/959 du 10 mai 2023 modifiant celle précitée et de la Décision d'exécution (UE) 2024/411 du 30 janvier 2024)

**Nous vous remercions de bien vouloir :**

- **Compléter, dater et signer le présent formulaire d'adhésion (signature originale manuscrite requise)**
- **Joindre les documents justificatifs demandés (cf. Annexe p7 et 8)**
- **Envoyer votre dossier complet (p1 à 9) par envoi recommandé avec accusé de réception à l'adresse suivante :**

**Caisse des Dépôts  
Registre Français des GES  
DPS – DFi - P0F400  
12, avenue Pierre Mendès-France  
75013 Paris  
FRANCE**

Vous pouvez joindre l'équipe de gestion du registre pour tout renseignement :

- **Par courriel : [registreGES-Maritime-FR@caissedesdepots.fr](mailto:registreGES-Maritime-FR@caissedesdepots.fr)**
- **Par téléphone : +33 6 79 89 92 48**

---

<b>Sommaire</b>	<b>Page</b>
• <b>Informations relatives à l'exploitant maritime<sup>1</sup> et à son représentant légal<sup>2</sup></b>	<b>2</b>
• <b>Informations relatives au compte et à la facturation</b>	<b>4</b>
• <b>Représentants Autorisés<sup>3</sup> (RA1 et RA2)</b>	<b>5</b>
• <b>Annexe : liste des pièces justificatives à fournir</b>	<b>7</b>
• <b>Clauses RGPD</b>	<b>9</b>

---

<sup>1</sup> Personne morale titulaire du compte de dépôt d'exploitant maritime.

<sup>2</sup> Personne physique désignée par la société pour la représenter, agir en son nom et pour son compte.

<sup>3</sup> Personnes physiques habilitées à intervenir sur le compte. Le représentant légal peut aussi être l'un des représentants autorisés.



ADMINISTRATEUR NATIONAL DU REGISTRE EUROPEEN des GES  
**FORMULAIRE D'ADHESION AUX CONDITIONS GENERALES  
D'OUVERTURE ET D'ADMINISTRATION DE  
COMPTE DE DEPOT EXPLOITANT MARITIME**

(En application : de la Directive 2003/87/CE du 13 octobre 2003, du Règlement délégué (UE) 2023/2904 du 25 octobre 2023 modifiant le Règlement délégué (UE) 2019/1122, de la Directive (UE) 2023/959 du 10 mai 2023 modifiant celle précitée et de la Décision d'exécution (UE) 2024/411 du 30 janvier 2024)

Cochez la case correspondante à votre situation :

- Ouverture de **compte de dépôt exploitant maritime**  
 Modification du compte n° **EU-100-**.....  
 Revue périodique du compte n° **EU-100-**.....

**INFORMATIONS RELATIVES A L'EXPLOITANT MARITIME**

(Tous les champs sont obligatoires)

**Je soussigné(e), Représentant(e) Légal(e),**

NOM : .....	Prénom : .....
Date de naissance : ____/____/____	Lieu de naissance : .....
Fonction : .....	Courriel : .....
Téléphone 1 (mobile) : .....	Téléphone 2 : .....

**De la société :**

Raison Sociale : .....

SIREN : ..... (9 car.)

Adresse du siège social : .....

.....

.....

Numéro de TVA intracommunautaire : .....

N° d'identification unique OMI de la société : ..... (7 car.)

Pays d'enregistrement<sup>1</sup> : .....

Type de compagnie maritime :

propriétaire enregistré du (ou des) navire(s)

compagnie ISM (organisme ou personne auquel le propriétaire du navire a confié la responsabilité de l'exploitation de celui-ci)

Nom de la compagnie maritime enregistré dans Thetis MRV<sup>2</sup> : .....

Première année d'émission : .....

<sup>1</sup> Tel qu'enregistré dans la base GISIS (Global Integrated Shipping Information System) de l'OMI (Organisation Maritime Internationale).

<sup>2</sup> Si différent de la raison sociale.



ADMINISTRATEUR NATIONAL DU REGISTRE EUROPEEN des GES  
**FORMULAIRE D'ADHESION AUX CONDITIONS GENERALES  
D'OUVERTURE ET D'ADMINISTRATION DE  
COMPTE DE DEPOT EXPLOITANT MARITIME**

(En application : de la Directive 2003/87/CE du 13 octobre 2003, du Règlement délégué (UE) 2023/2904 du 25 octobre 2023 modifiant le Règlement délégué (UE) 2019/1122, de la Directive (UE) 2023/959 du 10 mai 2023 modifiant celle précitée et de la Décision d'exécution (UE) 2024/411 du 30 janvier 2024)

- **Votre société est-elle cotée en Bourse ?**  **oui**  **non**
- **Votre société fait-elle partie d'un groupe ?**  **oui**  **non**

Si oui cf. Annexe p7 document à joindre permettant d'identifier clairement la structure de ce groupe.

Le cas échéant :

**Nom de l'entreprise mère :** \_\_\_\_\_

**Nom de la filiale :** \_\_\_\_\_

**Code d'identification du titulaire de compte de l'entreprise mère (attribué par le Registre de l'Union) :**

\_\_\_\_\_

Demande mon adhésion aux Conditions générales et aux Conditions particulières d'ouverture et d'administration de « Compte de Dépôt Exploitant Maritime » dans le Registre européen.

- Je certifie exact l'ensemble des informations mentionnées dans les présentes Conditions particulières.
- Je reconnais avoir pris connaissance de la réglementation applicable au Registre européen et à en respecter les termes.
- Je reconnais avoir pris connaissance de toutes les dispositions des conditions générales d'ouverture et de tenue de « Compte de Dépôt Exploitant Maritime » résultant des conventions types qui m'ont été transmises par la Caisse des dépôts et consignations, ainsi que des présentes conditions particulières, et déclare valablement les accepter sans réserve.

**Fait à :** \_\_\_\_\_ **le :** \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_.

**Signatures originales manuscrites du (de la) Représentant(e) Légal(e) :**

NOM, Prénom	SIGNATURE 1	SIGNATURE 2
----- ----- <b>Spécimens de signatures originaux (2 signatures identiques)</b> <i>La signature doit correspondre à la signature sur votre carte d'identité ou passeport</i>	Signature 1	Signature 2



**FORMULAIRE D'ADHESION AUX CONDITIONS GENERALES  
D'OUVERTURE ET D'ADMINISTRATION DE  
COMPTE DE DEPOT EXPLOITANT MARITIME**

(En application : de la Directive 2003/87/CE du 13 octobre 2003, du Règlement délégué (UE) 2023/2904 du 25 octobre 2023 modifiant le Règlement délégué (UE) 2019/1122, de la Directive (UE) 2023/959 du 10 mai 2023 modifiant celle précitée et de la Décision d'exécution (UE) 2024/411 du 30 janvier 2024)

Cochez la case correspondante à votre situation :

- Ouverture de **compte de dépôt exploitant maritime**
- Modification du compte n° EU-100-\_\_\_\_\_
- Revue périodique du compte n° EU-100-\_\_\_\_\_

**INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE**

Libellé du compte<sup>1</sup> : \_\_\_\_\_

**1) Validation pour les transferts vers les comptes de confiance**

Par défaut, les transferts vers les comptes de confiance ont besoin d'être approuvés par un second Représentant Autorisé (RA) avant leur exécution (principe de la double validation : deux RA sont nécessaires pour exécuter un transfert).

- Cochez la case si vous souhaitez changer ce mode de fonctionnement par défaut pour le compte et permettre l'exécution des transferts vers les comptes de confiance à l'initialisation de la transaction** (principe de la simple validation : un Représentant Autorisé peut exécuter seul un transfert).

**2) Transfert vers les comptes en dehors de la liste des comptes de confiance**

Par défaut, le titulaire ne peut pas effectuer de transferts vers les comptes ne faisant pas partie des comptes de confiance.

- Cochez la case si vous souhaitez changer ce mode de fonctionnement par défaut pour le compte et pouvoir effectuer des transferts vers les comptes ne faisant pas partie des comptes de confiance.**

**INFORMATIONS RELATIVES A LA PERSONNE DE CONTACT  
POUR LA FACTURATION** (Les champs soulignés sont obligatoires)

Les factures seront envoyées par courriel.

En cas de changement, merci d'informer le registre sans délai par email à : [factures.registreGES@caissedesdepots.fr](mailto:factures.registreGES@caissedesdepots.fr)

**NOM** : \_\_\_\_\_ **Prénom** : \_\_\_\_\_

**Date de naissance** : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ **Lieu de naissance** : \_\_\_\_\_

**Courriel** : \_\_\_\_\_

**Adresse professionnelle complète** : \_\_\_\_\_

**Téléphone** : \_\_\_\_\_ **Tél mobile** : \_\_\_\_\_

**SIREN/SIRET à faire figurer sur la facture** : \_\_\_\_\_

<sup>1</sup> Nom de la compagnie maritime titulaire du compte.



ADMINISTRATEUR NATIONAL DU REGISTRE EUROPEEN des GES  
FORMULAIRE D'ADHESION AUX CONDITIONS GENERALES  
D'OUVERTURE ET D'ADMINISTRATION DE  
COMPTE DE DEPOT EXPLOITANT MARITIME

(En application : de la Directive 2003/87/CE du 13 octobre 2003, du Règlement délégué (UE) 2023/2904 du 25 octobre 2023 modifiant le Règlement délégué (UE) 2019/1122, de la Directive (UE) 2023/959 du 10 mai 2023 modifiant celle précitée et de la Décision d'exécution (UE) 2024/411 du 30 janvier 2024)

**INFORMATIONS RELATIVES  
AUX REPRESENTANTS AUTORISES A INTERVENIR SUR LE COMPTE**

(Tous les champs sont obligatoires)

**Attention** : - un compte doit avoir au minimum deux Représentants Autorisés (RA) ;  
- Imprimer et renseigner cette page autant de fois que vous avez de RA pour ce compte.

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ Lieu de naissance : \_\_\_\_\_

Adresse professionnelle complète : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Téléphone mobile : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

**Attention** : pour raisons de sécurité un même numéro de téléphone mobile ne peut être affecté à plusieurs RA.

Courriel : \_\_\_\_\_

**Attention** : pour raisons de sécurité un même courriel ne peut être affecté à plusieurs RA.

**Profil du Représentant Autorisé (RA) pour ce compte (ne cocher qu'une seule case) :**

- Initiateur** : peut initier une transaction et un ajout de compte de confiance.
- Valideur** : peut valider/approuver une transaction initiée par un autre représentant autorisé et valider un ajout de compte de confiance initié par un autre représentant autorisé.
- Initiateur/valideur** : peut initier une transaction et un ajout de compte de confiance. Peut également valider une transaction initiée par un autre représentant autorisé et valider un ajout de compte de confiance initié par un autre représentant autorisé.
- Lecture seule** : ne peut initier ni valider une transaction. Ne peut initier ni valider un ajout de compte de confiance.

<p><b>Spécimens de Signature (2 signatures identiques)</b> La signature doit correspondre à la signature sur votre carte d'identité ou passeport</p>	<p>Signature 1</p>	<p>Signature 2</p>
--	--------------------	--------------------



ADMINISTRATEUR NATIONAL DU REGISTRE EUROPEEN des GES  
FORMULAIRE D'ADHESION AUX CONDITIONS GENERALES  
D'OUVERTURE ET D'ADMINISTRATION DE  
COMPTE DE DEPOT EXPLOITANT MARITIME

(En application : de la Directive 2003/87/CE du 13 octobre 2003, du Règlement délégué (UE) 2023/2904 du 25 octobre 2023 modifiant le Règlement délégué (UE) 2019/1122, de la Directive (UE) 2023/959 du 10 mai 2023 modifiant celle précitée et de la Décision d'exécution (UE) 2024/411 du 30 janvier 2024)

**INFORMATIONS RELATIVES  
AUX REPRESENTANTS AUTORISES A INTERVENIR SUR LE COMPTE**

(Tous les champs sont obligatoires)

**Attention** : - un compte doit avoir au minimum deux Représentants Autorisés (RA) ;  
- Imprimer et renseigner cette page autant de fois que vous avez de RA pour ce compte.

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ Lieu de naissance : \_\_\_\_\_

Adresse professionnelle complète : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Téléphone mobile : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

**Attention** : pour raisons de sécurité un même numéro de téléphone portable ne peut être affecté à plusieurs RA.

Courriel : \_\_\_\_\_

**Attention** : pour raisons de sécurité un même courriel ne peut être affecté à plusieurs RA.

**Profil du Représentant Autorisé (RA) pour ce compte (ne cocher qu'une seule case) :**

- Initiateur** : peut initier une transaction et un ajout de compte de confiance.
- Valideur** : peut valider/approuver une transaction initiée par un autre représentant autorisé et valider un ajout de compte de confiance initié par un autre représentant autorisé.
- Initiateur/valideur** : peut initier une transaction et un ajout de compte de confiance. Peut également valider une transaction initiée par un autre représentant autorisé et valider un ajout de compte de confiance initié par un autre représentant autorisé
- Lecture seule** : ne peut initier ni valider une transaction. Ne peut initier ni valider un ajout de compte de confiance.

<p><b>Spécimens de Signature (2 signatures identiques)</b> La signature doit correspondre à la signature sur votre carte d'identité ou passeport</p>	<p>Signature 1</p>	<p>Signature 2</p>
--	--------------------	--------------------

**ADMINISTRATEUR NATIONAL DU REGISTRE EUROPEEN des GES**  
**FORMULAIRE D'ADHESION AUX CONDITIONS GENERALES**  
**D'OUVERTURE ET D'ADMINISTRATION DE**  
**COMPTE DE DEPOT EXPLOITANT MARITIME**

(En application : de la Directive 2003/87/CE du 13 octobre 2003, du Règlement délégué (UE) 2023/2904 du 25 octobre 2023 modifiant le Règlement délégué (UE) 2019/1122, de la Directive (UE) 2023/959 du 10 mai 2023 modifiant celle précitée et de la Décision d'exécution (UE) 2024/411 du 30 janvier 2024)

**LISTE DES PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR**

**Attention : tous les documents doivent être datés de moins de 3 mois, les signatures manuscrites et certifications doivent être originales.**

Tout document rédigé dans une **langue différente de l'anglais ou du français**, doit être traduit en français ou en anglais par un traducteur assermenté.

<b>Pièces à fournir relatives à la société</b>	<b>Check</b>
<p><b>1. Preuve de l'enregistrement de l'entité juridique :</b>  <b>France :</b> extrait KBIS  <b>Autres pays :</b> copie notariée, légalisée ou certifiée conforme de l'extrait d'immatriculation de la société ou d'un document étranger équivalent ("Certificate of registration" ou "Certificate of incorporation").</p>	
<p><b>2. Liste des Directeurs</b> (Comité exécutif)  Document signé par le Représentant Légal (signature manuscrite originale)</p>	
<p><b>3. Confirmation de l'immatriculation à la TVA :</b>  Numéro de TVA intracommunautaire <u>ou</u>, à défaut, attestation de non-assujettissement à la TVA</p>	
<p><b>4. Société faisant partie d'un groupe :</b>  Document permettant d'identifier clairement la structure de ce groupe.  <b>Le document doit être signé par le (la) Représentant(e) Légal(e) (signature manuscrite originale).</b></p>	
<p><b>5. Actionariat :</b>  Attestation signée par le Représentant Légal décrivant la structure de la chaîne actionnariale de manière exhaustive en remontant jusqu'à une société cotée en Bourse, ou à une société détenue par un Etat, ou aux bénéficiaires effectifs (au sens de l'article L.561-2-2 du CMF).  <b>Le cas échéant, le nom, la date de naissance et la nationalité du (des) bénéficiaire(s) effectif(s) doit apparaître clairement, ainsi que le type de propriété ou de contrôle exercé.</b></p>	
<p><b>Selon le type de compagnie maritime (fournir 6 et/ou 7) :</b></p> <p><b>6. Organisme ou personne mandatés par le propriétaire enregistré pour se conformer aux obligations du SEQE-UE<sup>1</sup> :</b>  Document indiquant clairement le mandat accordé par le propriétaire. Ce document doit être signé par le propriétaire enregistré et l'entité mandatée.  Il doit mentionner :  - le nom, le n° OMI d'identification de l'entité mandatée et son pays d'enregistrement ;  - le nom, le n° OMI d'identification du propriétaire enregistré ;  - les informations relatives à la personne de contact du propriétaire enregistré (nom, prénom, fonction, adresse, tél et email professionnels) ;  - la date d'application du mandat octroyé ;  - le n° OMI d'identification de chaque navire relevant du mandat.  <b>La copie du document fourni à l'autorité administrante en France (DGAMPA) est acceptée.</b></p>	
<p><b>7. Propriétaire enregistré :</b>  Copie du document énumérant les navires relevant de sa responsabilité, ainsi que les n° OMI d'identification de ces derniers.  <b>Attention :</b> en cas de modification de cette liste, le propriétaire doit en informer le Registre français dans un délai de 20 jours ouvrables et fournir un document mis à jour précisant le nom et le n° OMI de la nouvelle compagnie maritime pour chacun des navires ne relevant plus de sa responsabilité.  <b>La copie du document fourni à l'autorité administrante en France (DGAMPA) est acceptée.</b></p>	

<sup>1</sup> SEQE : Système d'échange de quota d'émission de l'Union Européenne.



**ADMINISTRATEUR NATIONAL DU REGISTRE EUROPEEN des GES**  
**FORMULAIRE D'ADHESION AUX CONDITIONS GENERALES**  
**D'OUVERTURE ET D'ADMINISTRATION DE**  
**COMPTE DE DEPOT EXPLOITANT MARITIME**

(En application : de la Directive 2003/87/CE du 13 octobre 2003, du Règlement délégué (UE) 2023/2904 du 25 octobre 2023 modifiant le Règlement délégué (UE) 2019/1122, de la Directive (UE) 2023/959 du 10 mai 2023 modifiant celle précitée et de la Décision d'exécution (UE) 2024/411 du 30 janvier 2024)

<b>Pièces à fournir relatives au (à la) <u>représentant(e) légal(e)</u> habilité(e) par la société</b>	<b>Check</b>
<p><b>8. Document d'identité en cours de validité :</b>  <b>France :</b> copie de la carte nationale d'identité ou du passeport auto certifiée « Copie certifiée conforme » (copie recto-verso, lisible et signée par le titulaire)  <b>Autres pays :</b> copie du passeport notariée ou légalisée par l'autorité nationale compétente</p>	
<p><b>9. Pouvoirs :</b>            Le (La) Représentant(e) Légal(e) habilité(e) par la société doit justifier de sa légitimité à engager la personne morale : soit son nom figure dans les statuts ou au KBIS (ou un équivalent étranger), soit il (elle) présente les procurations nécessaires émanant d'une personne physique désignée dans les statuts ou au KBIS de la société.</p>	

<b>Pièces à fournir relatives aux <u>représentants autorisés</u><sup>1</sup></b>	<b>Check</b>			
	<b>RA1</b>	<b>RA2</b>	<b>RA3</b>	<b>RA4</b>
<p><b>10. Document d'identité en cours de validité :</b>  <b>France :</b> copie de la carte nationale d'identité ou du passeport auto certifiée Copie certifiée conforme (copie recto-verso et lisible signée par le titulaire)  <b>Autres pays :</b> copie de la carte nationale d'identité ou du passeport <u>notariée par</u> l'autorité nationale compétente</p>				
<p><b>11. Justificatif de domicile</b> (facture d'électricité, gaz, eau, téléphone, quittance de loyer, ..., datée de moins de 3 mois) :  <b>France :</b> copie simple.  <b>Autres pays :</b> copie notariée ou légalisée par l'autorité nationale compétente</p>				
<p><b>12. Extrait de casier judiciaire (daté de moins de 3 mois) :</b>  <b>France :</b> extrait original du casier judiciaire français (Bulletin N° 3)  <b>Autres pays :</b> extrait du « <i>Criminal record</i> » du pays de résidence</p>				

<sup>1</sup> Y compris pour les Représentants Autorisés ayant un accès en lecture seule.





**ADMINISTRATEUR NATIONAL DU REGISTRE EUROPEEN des GES**  
**FORMULAIRE D'ADHESION AUX CONDITIONS GENERALES**  
**D'OUVERTURE ET D'ADMINISTRATION DE**  
**COMPTE DE DEPOT EXPLOITANT MARITIME**

(En application : de la Directive 2003/87/CE du 13 octobre 2003, du Règlement délégué (UE) 2023/2904 du 25 octobre 2023 modifiant le Règlement délégué (UE) 2019/1122, de la Directive (UE) 2023/959 du 10 mai 2023 modifiant celle précitée et de la Décision d'exécution (UE) 2024/411 du 30 janvier 2024)

**INFORMATIONS RELATIVES AU TRAITEMENT ET A LA PROTECTION DES**  
**DONNEES A CARACTERE PERSONNEL**

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement par la Caisse des Dépôts et consignations, dont le siège social est situé au 56 rue de Lille - 75007 PARIS et dont le représentant légal est son Directeur Général (ci-après désignée « Caisse des Dépôts »), en qualité de Responsable de traitement.

La Caisse des Dépôts, en tant qu'Administrateur National du Registre de quotas d'émission de gaz à effet de serre désigné par l'Etat, est amenée à collecter les catégories de données à caractère personnel suivantes : données d'identification du titulaire du compte et de ses représentants, données relative à la vie professionnelle du titulaire du compte et de ses représentants, données d'ordre économique ou financier du titulaire de compte et de ses représentants, données relatives à des condamnations pénales du titulaire du compte et de ses représentants et données de connexion à la plateforme internet <https://unionregistry.ec.europa.eu/euregistry/FR/index.xhtml>.

Le traitement effectué à partir des données à caractère personnel, collectées par la Caisse des Dépôts a pour finalité l'ouverture et la gestion des comptes GES de titulaires. Ce traitement a pour base juridique une obligation légale prévue aux articles L. 229-16 et R. 229-34 du code de l'environnement.

Les données recueillies ne seront transmises qu'aux personnes habilitées de ou par la Caisse des Dépôts ou à des tiers légalement autorisés dont notamment la Commission Européenne. Les informations recueillies et signalées comme obligatoires sont indispensables pour permettre le traitement de votre demande.

Conformément à la réglementation relative à la protection des données personnelles, les personnes physiques désignées (représentant légal, représentants autorisés) disposent d'un droit d'accès et de rectification, du droit à la limitation ainsi que du droit de faire parvenir à la Caisse des Dépôts des directives spéciales relatives au sort de leurs données.

Conformément à l'article 78 du Règlement (UE) n° 2019/1122, les données à caractère personnel sont conservées selon la durée et les modalités prévues par le règlement européen 2016/679, à savoir :

Les données à caractère personnel sont supprimées des archives cinq ans après la date de clôture d'un compte ou cinq ans après l'arrêt d'une relation d'affaires, au sens de l'article 3, point 13), de la directive (UE) 2015/849, avec une personne physique.

À des fins d'enquête, de détection et de répression ou pour répondre à des exigences de l'administration fiscale ou de recouvrement ou à des besoins d'audit et de surveillance financière des activités concernant des quotas ainsi que de lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme, d'autres infractions graves ou des abus de marché pour lesquels les comptes du registre de l'Union pourraient servir d'instrument, ou encore des violations du droit de l'Union ou du droit national garantissant le fonctionnement du SEQE de l'Union, les données à caractère personnel dont le traitement incombe aux administrateurs nationaux peuvent être conservées après l'arrêt de la relation d'affaires jusqu'à la fin d'une période correspondant au délai de prescription maximal de ces infractions prévu par la législation nationale de l'administrateur national.

Pour exercer leurs droits, les titulaires de comptes ou leurs représentants peuvent adresser un courriel à [mesdonneespersonnelles@caissedesdepots.fr](mailto:mesdonneespersonnelles@caissedesdepots.fr) ou un courrier à l'adresse suivante : Caisse des Dépôts - Données personnelles - Etablissement de Bordeaux 5, rue du Vergne 33059 Bordeaux Cedex, et y joindre toute pièce permettant de justifier leur identité et leur demande.

Pour toute information complémentaire ou difficulté relative à l'utilisation de leurs données, les titulaires de comptes ou leurs représentants peuvent contacter notre déléguée à la protection des données (DPO) à l'adresse ci-après : [dpo@caissedesdepots.fr](mailto:dpo@caissedesdepots.fr) . En cas de difficulté non résolue, ils peuvent saisir la CNIL.